DÉCLARATION D’ACCESSIBILITÉ
MAIRIE DE THÉZAN-LÈS-BÉZIERS

Modèle doc	202111.1
Version déclaration	1.1
Date de la déclaration	05/01/2023
Mise à jour de la déclaration	05/01/2023
Support concerné	Site internet - https://www.ville-thezan-les-beziers.fr

La Mairie de Thézan-lès-Béziers s’engage à rendre son site internet accessible conformément à l’article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

Cette déclaration d’accessibilité s’applique à son site internet https://www.ville-thezan-les-beziers.fr.

1.1 ÉTAT DE CONFORMITÉ

Le site internet est en conformité partielle avec le référentiel général d’amélioration de l’accessibilité.

1.2 RÉSULTATS DES TESTS

L’audit de conformité réalisé par l’agence Hybride Conseil en janvier 2023 révèlent que 97,14% des critères du RGAA version 4.0 sont respectés. Cette analyse a été réalisée sur un panel de 7 pages comme préconisé dans le référentiel RGAA.

1.3 CONTENUS NON ACCESSIBLES

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

1.3.1 Non conformité

- Le site contient des pdf dont une majorité sont des archives. Une large part de ces pdf ne sont pas accessibles.

1.3.2 Contenus non soumis à l’obligation d’accessibilité

- Contenus tiers : les contenus externes à la Mairie sont exemptés de l’analyse.

1.4 ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D’ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été établie le 05/01/2023. Elle a été mise à jour le 05/01/2023.

1.4.1 Technologies utilisées pour la réalisation du site internet

- HTML5
- CSS
- JavaScript
- ARIA
- Outil de gestion de contenu Wordpress

1.4.2 Environnement de test

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

- Firefox 94 + NVDA 2021.1
- Gogole Chrome 96 + https://wave.webaim.org/

1.4.3 Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

- Color Contrast Analyser
- Outil de développement Firefox
- Outils de développement Google Chrome (Lighthouse)
- Web Developer (extension Firefox)

1.4.4 Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

Accueil

- https://www.ville-thezan-les-beziers.fr
- Conforme à 98%. Aucune erreur technique. Erreurs de contraste dûes aux couleurs de la charte de la ville, alertes sans impact significatif.

Actualités

- https://www.ville-thezan-les-beziers.fr/actualites
- Conforme à 98%. Aucune erreur technique. Erreurs de contraste dûes aux couleurs de la charte de la ville, alertes sans impact significatif.

Contact

- https://www.ville-thezan-les-beziers.fr/mairie/contactez-la-mairie/
- Conforme à 96%. 5 erreurs de contraste, alertes sans impact significatif.

Le CCAS

- https://www.ville-thezan-les-beziers.fr/mairie-pratique/ccas/
- Conforme à 96%. Aucune erreur technique. 5 erreurs de contraste, alertes sans impact significatif.

Les élus

- https://www.ville-thezan-les-beziers.fr/mairie/les-elus/
- Conforme à 98%. Aucune erreur technique. 4 erreurs de contraste, alertes sans impact significatif.

Urbanisme

- https://www.ville-thezan-les-beziers.fr/mairie-pratique/urbanisme/
- Conforme à 98%. Aucune erreur technique. Erreurs de contraste dûes aux couleurs de la charte de la ville, alertes sans impact significatif.

Les associations

- https://www.ville-thezan-les-beziers.fr/jeunesse-et-associations/les-associations/
- Conforme à 96%. Aucune erreur technique. 4 erreurs de contraste, alertes sans impact significatif.

1.5 RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site internet pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message à mairie@mairiethezan.fr
- Contacter le secrétariat de la mairie de Thézan-Lès Béziers

1.6 VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits (https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région (https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) : Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07